



Rapport de

L'Atelier de lancement de l'Observatoire pour les Aires Protégées et la Biodiversité d'Afrique Centrale et Occidentale



**10-11 Octobre, 2014
Brazzaville, Congo**



Mise en œuvre par :



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'APA

Une initiative du Secretariat ACP financée par l'Union européenne

Introduction et ouverture des travaux	4
Déroulement des travaux.....	5
1. Introduction et contexte de l'observatoire	5
Historique de BIOPAMA et vision de l'Union Européenne (Philippe Mayaux, Union Européenne)5	
BIOPAMA, un lien entre les actions de conservation (Jean-Marc Garreau, UICN)	5
Structure de BIOPAMA et organisation des travaux de l'atelier (Sébastien Regnaut, UICN)	6
Résumé des avancées depuis Dakar 2013 et Ispra 2014 (Paulo Roggeri).....	6
2. Les fonctions de l'observatoire : type de données	6
Collecte de données de gestion des aires protégées - Introduction des phases tests en RDC et au Gabon (Florence Palla, RAPAC)	7
Interfaces d'encodage (Carlos De Wasseige, OFAC)	8
Présentation des outils SMART et SCAEMPS et liens avec BIOPAMA (Emma Stroke and Brad Mulley):	8
Contribution de l'UEMOA à l'observatoire (Cheikh Tidiane Kane)	9
Prochaines étapes : objectifs, acteurs, financements, calendrier (Paulo Roggeri).....	9
3. Les fonctions de l'observatoire : quels utilisateurs ?	11
4. Communications : fonctions de l'observatoire – gouvernance	11
La stratégie de communication pour l'Observatoire (Eva Mouzong, UICN)	11
La stratégie de renforcement des capacités (Ciss A., Domoina R., Consultants).....	12
5. Communications : fonctions de l'observatoire – plan de travail	12
Clôture des travaux	13
Annexes.....	14

Sigles Et Abréviations

ACFAP	Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées
ACP	Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ANPN	L'Agence Nationale des Parcs Nationaux - Gabon
BIOPAMA	Le Programme de la Biodiversité et de la Gestion des Aires Protégées
CARFAD	Le Centre Africain de Recherches Forestières Appliqués et de Développement
CARPE	Programme Régional d'Afrique Centrale pour l'Environnement
CEDEAO	Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CN-REDD	REDD+ National Coordination body
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DERE-UEMOA	La Direction de l'Environnement et des Ressources en Eau de l'Union Monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest
DEVCO	Direction générale du Développement et Coopération – EuropeAid
DOPA	The Digital Observatory for Protected Areas
DPNRF	La Direction des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse
EC	Commission Européenne
ECOFAC	Programme Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique Centrale
ECOPAS	Ecosystèmes Protégés en Afrique Sahélienne
EFI	European Forest Institute
EOH	Enhancing our Heritage
ERAIFT	L'École Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux
GFW	Global Forest Watch
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – Coopération Technique Allemande
ICCN	L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
INECN	Institut National Pour L'Environnement et la conservation de la Nature pour les Forêts Naturelles, Burundi
IRD - LEMAR	L'Institut de Recherche pour le Développement - Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin
JRC	European Commission's Joint Research Centre
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (banque allemande de développement)
METT	Management Effectiveness Tracking Tool
OFAC	l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PFBC	Partenariat des Forêts du Bassin du Congo
RAMPAO	Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
RAPAC	Le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RAPPAM	Rapid Assessment and Prioritization of Protected Areas Management
REDD	Programme de l'ONU pour la Réduction des Emissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des forêts
RRIS	Regional Reference Information System
SCAEMPS	Strengthening Central African Environmental Management and Policy Support
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
UEMOA- PAPE	L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain - Programme d'Appui aux Parcs
UICN/PACO	Union Internationale pour la Conservation de la Nature/Programme Afrique Centrale et Occidentale
USFS	United States Forest Service
WCMC	World Conservation Monitoring Centre
WCS	Wildlife Conservation Society
WDPA	World Database on Protected Areas
WRI	World Ressources Institute
WWF	Le Fond Mondial pour la vie Sauvage
ZSL	La Société Zoologique de Londres

INTRODUCTION ET OUVERTURE DES TRAVAUX

L'objectif du projet BIOPAMA, financé par l'UE via les fonds ACP, et mis en œuvre dans 79 pays (ACP), est de mettre en place un observatoire de données sur la biodiversité et les aires protégées d'Afrique centrale et occidentale. Cet Observatoire fournira les données et analyses nécessaires pour informer et prioriser les prises de décision pertinentes dans le domaine de la conservation. Les 10 et 11 octobre, s'est tenu à Brazzaville (République du Congo), l'atelier du lancement de cet Observatoire Régional pour l'Afrique Centrale. L'objectif de cet atelier était de formaliser la mise en place de l'Observatoire Biopama pour les régions d'Afrique Centrale et Occidentale. Plus spécifiquement il s'agissait de clarifier le rôle de l'observatoire et discuter de manière plus approfondie des modalités de sa mise en place, et discuter les aspects liés à la validation et à l'analyse des informations. L'atelier a rassemblé une cinquantaine de participants, producteurs ou utilisateurs des données, venant des institutions nationales en charge des aires protégées de dix pays de la sous-région, en particulier de la République Démocratique du Congo (ICCN) et du Gabon (ANPN). **Les institutions qui ont été représentées sont aussi indiquées dans l'annexe 1 de ce document.**

A l'ouverture des travaux, Mr Mbessa Constantin, Directeur Général de ACFAP a rappelé la nécessité de disposer de données et outils fiables pour aider la prise de décisions. Aussi a-t-il affirmé que l'observatoire est une initiative louable, car ce dernier permettra une gestion plus rationnelle des ressources naturelles. Il a ensuite encouragé les participants à participer de façon optimale aux échanges qui mettront en place cet observatoire.

Jean-Marc Garreau, de l'UICN PACO, a remercié les participants pour leur présence à cet important atelier, en insistant qu'il s'agit d'un lieu d'échanges d'expérience et de compétences sur les moyens les optimaux pour améliorer la gestion de la biodiversité.

Cheikh Tidiane Kane, de l'UEMOA, a rappelé le rôle de cette institution dans la sous-région ouest-africaine, en particulier sa politique en matière d'environnement. Il a précisé que sa présence à l'atelier est également un processus d'apprentissage pour le lancement qui se tiendra en Afrique de l'Ouest. Il a ensuite remercié l'UICN de les avoir associés à BIOPAMA depuis l'atelier de lancement à Dakar en 2013.

Enfin, au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Mr François Hiol Hiol a remercié Mr Henri Djombo, Ministre de l'Économie forestière d'avoir accepté que l'atelier se tienne à Brazzaville, ainsi que les participants pour leur présence, tout en rappelant le rôle et les acquis importants de l'OFAC en matière de systèmes d'information, et la nécessité de capitaliser sur ces acquis. Il reconnaît le besoin de renforcement des systèmes de collecte et de partage de l'information en Afrique centrale, d'où l'importance de cet atelier. Il remercie enfin les partenaires financiers, y compris l'UE pour leur appui à l'OFAC et a déclaré ouvert l'atelier.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'OBSERVATOIRE

Après l'ouverture, différentes communications ont permis de mieux comprendre le projet BIOPAMA et le contexte de création de l'observatoire. Ces communications ainsi que les points importants abordés au cours des débats sont résumés ci-dessous.

Historique de BIOPAMA et vision de l'Union Européenne (Philippe Mayaux, Union Européenne)

Le projet BIOPAMA est né du besoin de disposer d'une information scientifique fiable et suffisante pour la prise de décisions, et de capitaliser, au sein d'une plateforme unique toute l'information pouvant aider à une meilleure gestion des ressources naturelles et identifier les politiques appropriées à mettre en place. Des partenariats avec l'UE existent depuis 2007 dans le cadre notamment de la mise en place de l'OFAC, désormais interne à la COMIFAC. L'observatoire qui sera mis en place permettra le suivi de l'information sur la biodiversité. Le projet BIOPAMA est basé sur (i) des informations qui existent déjà au sein de bases de données globales telles que la Liste Rouge, de la Base de données mondiale des aires protégées, du centre mondial de suivi écologique (WDPA gérée par le WCMC) et du GBIF ; (ii) un système adapté au contexte régional et sur lequel reposeront les observatoires régionaux. Les outils pour évaluer l'efficacité de gestion des AP existent, y compris les nouveaux formulaires développés et testés au Gabon et en RDC. Il est prévu de tester ces formulaires dans 50 à 80 AP de la sous-région. Pour l'Union Européenne, le projet BIOPAMA est très important et les outils pour collecter l'information sont fondamentaux d'autant plus que la Commission est en train de développer une stratégie pour la conservation de la biodiversité en Afrique pour les dix prochaines années. Il est possible qu'une seconde phase du projet soit mise en œuvre.

BIOPAMA, un lien entre les actions de conservation (Jean-Marc Garreau, UICN)

L'UICN a développé des outils comme la Liste Rouge des espèces menacées, la Liste Rouge des écosystèmes, la liste verte des AP bien gérées, mais leur facilité d'accès doit être améliorée. L'observatoire ne pourra se faire sans les fournisseurs de données; sa conception est collective. Au delà des questionnaires, il faut identifier les besoins en termes de qualité, et la façon dont on va pouvoir accéder aux données. La gestion de l'observatoire est confiée à l'OFAC.

UICN est heureuse d'associer à cette accord effort de BIOPAMA et en particulier au niveau Régional. Nous construisons un utile d'abor pour tous les décideurs qui vont travailler dans le domaine de la conservation. Nous devons aussi prendre en considération tous les autres secteurs qui ont un impact sur la conservation et qui son majeur pour l'aires protégées. Peut être pas intégrer toutes ces donnes mais avoir l'esprit ou le devoir d'être connecté a d'autres bases de données.

L'observatoire n'aura pas des valeurs sans vous. Peut être au résumé, il est nécessaire donc de voir le présent, de connaître vos besoins, les prochaines étapes maintenant. Donc ici il va falloir rationaliser, formaliser effectivement si les données viennent de diverses sources qui reste la propriété du producteur. Il va falloir certainement faire un travail approfondi sur le plan juridique. Il faut aussi avoir une réflexion sur le long-terme avec se positionner comme de partenaire de se observatoire. Il faut voir comment connecte avec autre utiles. Il faudra une appropriation de l'observatoire au niveau des pays pour collecter, traiter les données et les partager en association avec OFAC. Nous avons besoin de l'appui institutionnel de la COMIFAC, du RAPAC, de UEMOA et toutes les organisations active ici...

Structure de BIOPAMA et organisation des travaux de l'atelier (Sébastien Regnaut, UICN)

Le programme BIOPAMA est un consortium de plusieurs acteurs y compris l'UE, l'UICN et acteurs tels que WCS, WCMC, SMART, COMIFAC, UEMOA, RAPAC, Universités et structures nationales dans les pays concernés. Il s'agit de mener un dialogue et d'influencer les politiques pour améliorer la conservation à travers la mise à disposition de données et l'amélioration de la prise de décision. Il faut parvenir à réunir ces données parfois inaccessibles, éparses, etc. et les mettre à disposition; puis former les utilisateurs de ces données à leur analyse et interprétation. Il est important pour BIOPAMA d'avoir un feedback des partenaires sur les types d'outils dont ils ont besoin. Tout cela passera par l'observatoire, considéré comme un « nœud » de communication géographique. En Afrique centrale un accord formel est en train d'être signé entre l'UICN et la COMIFAC afin que l'OFAC héberge les données. BIOPAMA travaillera avec tous les partenaires des AP dans le cadre de la mise en place de l'observatoire, et favorisera la mise en réseau et la mise en commun des expériences, tout en renforçant les capacités. L'atelier permettra de discuter des aspects techniques de l'observatoire et de la feuille de route.

Résumé des avancées depuis Dakar 2013 et Ispra 2014 (Paulo Roggeri)

L'atelier de Dakar a nourri la réflexion au niveau de l'ensemble des pays ACP. Le concept de l'observatoire a alors évolué de même que le RIS (*Reference Information System*) qui sera l'interface à travers laquelle les informations seront accessibles. Puis le RRIS (RIS régional) sera adapté et recentré sur les besoins de la région. Depuis Dakar, il a été décidé de former 4 groupes de travail sur 4 thématiques différentes : lutte anti-braconnage, efficacité de gestion, qualité des données, besoins en renforcement des capacités. Des travaux ont été effectués sur certains de ces groupes, notamment en matière d'efficacité de gestion, une réunion a eu lieu à Ispra pour la manière dont procéder. En matière de qualité de données et renforcement des capacités, c'est la réflexion en cours; le renforcement des capacités vient également en aval des questionnaires/de l'efficacité de gestion. Les résultats de ces groupes de travail vont générer des informations que nous pourrions intégrer au système d'information.

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

- **La pérennisation des acquis/financement à long terme de l'OFAC** : la phase de 18 mois (grâce à BIOPAMA) est financée par la Commission jusqu'en septembre 2016. Dans le programme indicatif du 11^{ème} FED, il est prévu une enveloppe budgétaire importante pour les ressources naturelles, en particulier en relation avec la gestion des AP, et une partie de ces fonds est dédiée à l'information jusqu'en 2020-2021; donc l'OFAC pourra continuer à fonctionner avec ces fonds jusqu'à cette période.
- **La place des AMP dans cette stratégie** : une plus grande place est accordée aux AMP dans la région caraïbes et côte nord de l'Amérique latine, centrale et du sud pour de l'information et du soutien aux AP. Dans le système d'information actuel DOPA, il existe des indicateurs biophysiques qui servent à mesurer la connectivité des AP marines. Le parc de Mayumba (AMP) au Gabon a été testé. De plus la phase test va inclure le RAMPAO (Réseau des AMP d'Afrique de l'ouest). De plus l'UICN est en train de mettre en place un observatoire du littoral, une stratégie pour les AMP d'Afrique de l'Ouest ; le RAPAC construit actuellement une stratégie pour les AMP.
- **Les outils de collecte des données** développés intègrent les questions du METT et du RAPPAM.

2. LES FONCTIONS DE L'OBSERVATOIRE : TYPE DE DONNEES

Regional Reference Information System (RRIS) et Digital Observatory of Protected Areas (DOPA)
(Steve Peedel)

BIOPAMA est basé sur un système de référence d'information (RRIS), des observatoires régionaux et un programme de renforcement des capacités. Les différentes caractéristiques du RRIS

sont principalement : l'échange d'information, la référence à des standards, le focus sur la région, la fourniture des outils analytiques par le DOPA, dont le nœud central est géré par le JRC et les nœuds régionaux par les observatoires. Aujourd'hui nous avons à disposition : une plateforme basique d'échange d'information (RIS) et qui sera adaptée aux contextes régionaux, le DOPA, des outils spécifiques (couverture des terres, espèces invasives, services écosystémiques...), et des outils et données de tierces personnes. Les prochaines étapes permettront de travailler avec les partenaires des observatoires pour créer et partager les données, développer des réseaux régionaux et des outils d'appui à la prise de décision.

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

Quel est idée du *DOPA validator* : dans le DOPA il a été constaté que des choses peuvent être améliorées et validées. En effet, ce que l'on voit dans la base de données n'est pas forcément la réalité de ce qui est observé sur le terrain dans les AP. C'est donc une manière de valider les données. C'est pour cela qu'un partenariat sur DOPA est en cours, car il ya des aspects comme la Liste Rouge ou la répartition des espèces dont les informations nécessitent une validation afin de les inclure dans la base de données.

Quels types de données climatiques sont intégrés : il existe un accès aux données météorologiques à plusieurs paramètres (températures, précipitation) et on peut avoir les tendances. L'observatoire intègre des modèles de prévision : le « e-habitat » est un des modèles principaux dans le DOPA : il est destiné à voir les milieux similaires dans l'aire protégée.

Collecte de données de gestion des aires protégées - Introduction des phases tests en RDC et au Gabon (Florence Palla, RAPAC)

Un formulaire de collecte de données a été élaboré dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de gestion des AP et la création des observatoires. Le formulaire se base sur les outils existants (RAPPAM, METT, EoH) et peut générer un rapport synthétique de l'efficacité de gestion. Une phase test a eu lieu au Gabon et en RDC afin de d'évaluer le formulaire ; elle a permis notamment :

- d'évaluer la compréhension du formulaire : concepts, terminologie, représentation des résultats
- d'identifier les modifications nécessaires dans le formulaire : présentation, reformulation...
- d'évaluer de degré d'appropriation et d'acceptation de l'outil
- de relever les difficultés rencontrées : compréhension des concepts de base, insuffisance ou absence de données...

Les enseignements tirés de cette première série de phase test (qui continuera dans d'autres pays), permettront d'améliorer le protocole de collecte de données et analyses, et de faire évoluer le formulaire (par exemple sur les aspects liés aux statistiques, aux AP marines, à la qualité de la gouvernance), tout en renforçant les capacités du personnel de terrain pour accompagner l'évaluation.

Les résultats de la phase test (Jean Nestor Boué (ANPN, Gabon) et Jef Mapilanga (ICCN, RDC)

L'outil est fortement apprécié dans ces deux pays pour sa pertinence, la possibilité d'intégration avec les outils de planification nationale, la facilité du rapportage, l'aspect participatif de l'approche. Des opportunités d'amélioration sont encore possible dans les domaines de :

- la convivialité de l'outil;
- la formation et l'appuis à la collecte de données sur le terrain;
- L'accompagnement par le RAPAC pour les pays membres ;
- la gestion des données issues du formulaire
- la gestion du partenariat autour de BIOPAMA

- Le renforcement de la gestion des AP sur la base des résultats du formulaire
- le rôle que l'observatoire jouera dans les points ci-dessus

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

On ne s'est pas focalisé sur les AP gérées par des agences d'AP; mais il faut noter que l'ICCN et l'ANPN ont déjà des outils de suivi et des partenaires, donc cela a facilité la phase test dans ces pays.

Interfaces d'encodage (Carlos De Wasseige, OFAC)

L'OFAC est une cellule technique et scientifique de la COMIFAC et couvre 10 pays de l'Afrique centrale. Il répond à l'Axe 2 du « Plan de convergence » de la COMIFAC qui est *d'Assurer la disponibilité permanente des informations sur les forêts*. L'OFAC soutiendra la mise en place de l'observatoire BIOPAMA et la collecte de données. L'encodage se fait pour le moment grâce à un fichier .xls qui permet de visualiser directement le résultat une fois les données encodées. Mais ce formulaire existe aussi en ligne ; le formulaire constitue l'interface entre les données de terrain et le RRIS. Entre autres avantages, le formulaire en ligne permet:

- de réduire les risques d'erreur d'encodage
- une liaison directe avec la licence de partage de données;
- un enregistrement instantané et une sécurisation des données;
- l'accès à des champs pré-remplis (pré-encodage grâce au lien avec les bases de données mondiales ou formulaires préalablement encodés)
- gestion plus facile des processus de validation des données
- L'inconvénient majeur étant la nécessité de disposer d'une connexion internet.

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

La possibilité d'incorporer directement un formulaire saisi sur Excel. Cela ne peut se faire pour le moment; mais il pourrait être utile, si la demande est forte, de devoir figer le fichier Excel et développer des interfaces d'importation. Par exemple, en développant un formulaire type « BDD offline » (Access ou autre) pour faciliter l'importation de base de données à base de données et y inclure donc toutes les informations utiles telles que liste des espèces...

L'appropriation de l'outil internet. L'outil n'est pas encore opérationnel mais en général l'appropriation est plus facile que le formulaire Excel car l'outil en ligne est plus convivial, plus facile à utiliser, évite les erreurs d'encodage. Il sera opérationnel en 2015; mais il faudra attendre aussi le retour des pays sur le fichier Excel.

Présentation des outils SMART et SCAEMPS et liens avec BIOPAMA (Emma Stroke and Brad Mulley):

SMART Spatial Monitoring and Reporting Tool est un outil qui aide principalement à renforcer la capacité nationale pour la collecte, le traitement et rapportage des données sur le suivi de l'application de la loi. L'outil est développé par plusieurs partenaires pour parvenir à une gestion plus efficace et une amélioration de la qualité de protection au niveau du site. SMART utilise les données de patrouille qui sont encodées dans une base de données SMART au niveau de l'AP puis au niveau national. Le traitement des données et les résultats permet une meilleure planification des patrouilles et prises de décision concernant le braconnage des éléphants par exemple. *SMART desktop* permet l'accès à des données. Avec *SMART connect* on peut prendre des informations de Smart desktop et les échanger avec d'autres utilisateurs tels que ceux de BIOPAMA ou SCAEMPS.

Un des principales stratégies du SCAEMPS Strengthening Central African Environmental Management and Policy Support est de renforcer la capacité de gestion des AP en Afrique centrale. Pour cela il gère plusieurs sources d'information telles que : The Forest Transparency Initiative (FTI), Landscape Application (LSA) ; Land Use Atlases ; Global Forest Watch (GFW) qui contiennent des informations qui pourraient être utiles au projet BIOPAMA ; ce sont par exemple les informations sur : le

renforcement de la loi, la biodiversité, les indicateurs socio économiques, le changement d'occupation du sol, les feux et le commerce illégal du bois.

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

Le JRC avait discuté de la possibilité et le besoin de mettre en commun des informations avec le World Resource Institute (WRI) notamment le Global Forest Watch (GFW); des collaborations sont en train d'être initiées, y compris avec l'observatoire et BIOPAMA en général. De façon à ce qu'un site web puisse utiliser les données d'un autre site web (une des solutions à envisager pour l'échange de données). Il s'agirait donc d'établir, de façon effective, des accords de partage des données entre GFW (qui pourrait fournir les données sur l'occupation du sol par exemple) et BIOPAMA (qui pourrait fournir les données sur les AP).

Contribution de l'UEMOA à l'observatoire (Cheikh Tidiane Kane)

L'UEMOA est impliquée dans la gestion des AP à travers le programme PAPE (Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente) qui couvre le complexe écologique WAPO entre la Burkina, le Bénin, le Niger et le Togo. Un des produits attendus de la composante 1 du PAPE (Cadre institutionnel régional renforcé) est la mise en place d'un Système efficace de suivi et évaluation de la gestion des Aires Protégées. C'est dans l'atteinte de ce résultat que l'UEMOA collabore avec BIOPAMA/JRC pour la mise en place d'un observatoire régional des AP d'Afrique de l'Ouest. La contribution de l'UEMOA se fera par le biais de :

Échange d'expérience sur le système de suivi évaluation des composantes

Co-construction du système global d'information du PAPE (agrégation des données des sous systèmes des 3 composantes du Programme)

Recueil des données de projets précédents, y compris le programme ECOPAS

Réalisation de la phase test au niveau des sites du complexe WAP (W du Niger, Pendjari (Bénin), Kokoumbri (Burkina Faso) / Concession de chasse

Les principaux points ayant animé les échanges ont porté sur :

- Le besoin de connaître le délai pour la réalisation de la phase test.
- La nécessité d'un dialogue entre l'UEMOA et la CEDEAO, facilité par le Secrétariat technique, afin de s'assurer que cette dernière adhère au processus de mise en place de l'observatoire.
- L'UEMOA est en train de mettre en place en son sein une cellule d'appui à la gestion des AP qui sera opérationnelle d'ici février 2015. C'est donc probablement en février-mars que pourra se faire le lancement de l'observatoire pour l'Afrique de l'ouest.
- Les pays comme Mauritanie, non membres de la CEDEAO, et les pays anglophones seront également pris en compte dans ce processus étant donné que l'UIC notamment travaille dans tous les pays de la sous-région.

Prochaines étapes : objectifs, acteurs, financements, calendrier (Paolo Roggeri)

Les principales prochaines étapes consistent en :

- la finalisation du formulaire :
- compléter/améliorer l'outil : intégrer les spécificités aux AP marines, améliorer la visualisation et l'informatisation (*Oct-Déc 2014*)
- assurer et tester l'intégration de l'outil avec les services du DOPA (pre-filling) (*Oct-Déc 2014*)
- disposer des données suffisantes pour un meilleur calibrage statistique, formulation de stratégies, priorisation et planification (*Mars-Juillet 2015*)
- intégrer une rubrique sur la gouvernance des AP (*Jan-Fév 2015*)
- tester l'outil en Afrique de l'ouest et sur les AP marines

- assurer l'évaluation d'AP dans un nombre représentatif de pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest (6-8 pays) (Oct 2014-Sept 2015)
- assurer la formation au niveau central (administration/agences nationales des AP) (Jan-Mars 2015)
- assurer le soutien à l'établissement par les services nationaux de l'état de référence (*baseline*) dans les principales AP du réseau national (*continuu*)

Les principaux points ayant animé les échanges finaux ont porté sur :

Les ressources et les partenaires et la possibilité de trouver des porteurs volontaires auto-financés sur le programme de travail présenté : l'UICN a de bonnes relations avec des partenaires comme l'UEMOA, le RAMPAO par exemple qui pourraient assurer ce rôle en Afrique de l'ouest. Les ressources internes du projet BIOPAMA seront également utilisées pour le renforcement de capacité, la collecte de données.

En Afrique centrale, il existe des projets financés en place et des partenariats en plus des ressources internes au programme BIOPAMA. Au niveau des phases test il faudra identifier les endroits où il y a déjà des partenaires, et s'appuyer sur des expertises existantes ; l'UICN par exemple dispose d'un réseau d'experts qui a déjà travaillé sur les questionnaires METT et RAPPAM qui facilitera l'accompagnement des pays.

Les shapefiles des AP : comment les systèmes que l'on veut créer vont fonctionner ? Comment répertorier des limites d'AP de qualité

C'est un grand défi qui est géré au niveau mondial par la WDPA. Les données de la WDPA ne correspondent pas toujours avec les bases de données, les polygones, les limites que l'on trouve dans les pays. Pour améliorer la situation, dans le cadre de BIOPAMA :

- le WCMC (qui gère la WDPA et a le mandat de collecte de données auprès des autorités nationales) a un sous-contrat avec l'UICN HQ dans le but d'améliorer la qualité des données de la WDPA.
- le WCMC et JRC font des études très détaillées dans certains pays pour voir la différence entre les données nationales et celles qui sont dans la WDPA.
- le WCMC profite de sa participation aux ateliers Biopama pour prendre contact avec les pays afin de mettre à jour les shapefiles.
- Le JRC travaille en ce moment avec le WCMC pour la mise en œuvre de différentes versions des limites (polygones) des AP dans la WDPA. Cela permettra le suivi des changements effectués dans les données sur les limites. Le problème de la qualité des limites des AP est une question de métadonnées. Les données, malgré leur qualité, devraient être accompagnées par des métadonnées qui décrivent le type de donnée, la source de donnée, comment les données sont créées, etc

Le système de base de DOPA contiendra à la fois les graphiques et les données d'attribut. Dans un système de base de données géo-spatiales, les deux ensembles de données sont liées et la composante de données d'attribut restent très utiles même lorsque les limites des aires protégées sont erronées. La question de la limite des AP ne nous empêche pas de faire des progrès sur les besoins de données BIOPAMA et d'obtenir le type de résultats que nous attendons. Il reste important de corriger les limites des AP, et cela pourrait être abordé au fur et à mesure que nous avançons avec les objectifs de BIOPAMA.

Le calendrier : certaines tâches peuvent être réalisées en parallèle. Il faut clarifier ce qui est disponible comme les mesures, les indicateurs, les données ; mais on ne peut pas finaliser les aspects statistiques.

Il faut travailler à la mise en place de partenariats avec les réseaux, avec les ONG qui vont contribuer et avec les administrations nationales. Cela peut démarrer sans les aspects statistiques. Il est possible de recommencer à ce stade une deuxième/troisième phase de test qui concernerait donc

maintenant l'Afrique de l'ouest, puis le faire à plus grande échelle dans plusieurs de parc. Les objectifs sont donc la collecte de données avant décembre 2015.

Stratégie pour l'utilisation des données : il sera important d'étudier cet aspect notamment dans le cadre de la mise à l'échelle.

Les avancées par apport à Dakar? Il y a eu beaucoup d'avancées notamment toutes les questions/discussions concernant l'évolution de l'observatoire.

3. LES FONCTIONS DE L'OBSERVATOIRE : QUELS UTILISATEURS ?

Les travaux de groupe sur les utilisateurs et fournisseurs de données avaient pour **objectif** d'analyser le canevas de contribution à l'observatoire. Les différents groupes « utilisateurs » et « producteurs » se sont penchés sur les points suivants :

- Pour les utilisateurs des données : quels sont les services attendus de l'observatoire pour votre organisme ? quel est le type de résultats que vous souhaitez voir ou auquel vous souhaitez avoir accès (type, format, fréquence d'accès...) ? Quels sont vos contributions possibles en tant qu'utilisateur ?
- Pour les fournisseurs de données : les types de données à fournir pour l'observatoire ; les mécanismes de collecte des données ; le partage des données ; les contraintes.

Chaque groupe était composé d'un représentant des décideurs à chaque niveau (central, régional), d'un bailleur de fond, et d'une ONG lorsque cela était possible.

Les **résultats** des travaux se trouvent dans le **tableau synthétique** en annexe.

Les discussions ont fait ressortir ce qui suit :

L'image radar est la représentation du contexte et de l'évaluation de la gestion des AP ; mais il existe des endroits sur ce radar où il n'y a pas d'information (services éco-systémiques, gouvernance). Il serait utile d'avoir, au niveau du processus (mise en œuvre des activités), un autre radar pour permettre aux gestionnaires des AP d'identifier par lui-même là où il doit fournir plus d'efforts dans la mise en œuvre des activités, et le décliner ainsi dans son plan de gestion. De cette façon il peut évaluer lui-même son programme de gestion.

Le partage de données : le partage de données et le type de données à partager ou pas est une question fondamentale pour le futur du système. Il est souhaitable de clarifier les différentes catégories d'utilisation de données, par qui, et comment et institutionnaliser cela car les données ne sont pas forcément partagées avec tout le monde, et la vision du partage de données peut être différente d'une personne à l'autre.

Utiliser les données pour améliorer la situation des AP: c'est l'objectif même de l'observatoire. On ne souhaite pas avoir seulement la forme avec des tableaux etc. mais également une information orientée. Une des tâches les plus importantes pour l'observatoire, c'est de travailler à cette analyse, de restituer des informations qui permettent de prendre des décisions et d'agir.

Il faut être prudent avec certains systèmes d'information concernant les actions sensibles, comme par exemple les positions de braconniers, car cela peut divulguer le secret de l'intelligence qui est utile pour les opérations de surveillance pour traquer les acteurs illégaux par exemple.

4. COMMUNICATIONS : FONCTIONS DE L'OBSERVATOIRE – GOUVERNANCE

La stratégie de communication pour l'Observatoire (Eva Mouzong, UICN)

Les différents axes de cette stratégie concernent la communication interne d'une part pour faciliter l'échange d'information, le partage des données collectées et analysées entre les différents partenaires impliqués dans la gestion des AP d'Afrique centrale et de l'Ouest, et d'autre part, la communication externe qui concerne l'accès et l'utilisation des données collectées, organisées et analysées par les bénéficiaires. Les différents canaux possibles pour cela sont : en interne : le

Yammer qui est un réseau professionnel sur le modèle de Facebook, l'intranet, les groupes de discussion ; et en externe : le site internet (biopama.org), les médias locaux et internationaux externe, support photo/vidéo, ateliers, publications/études. Les prochaines étapes concerneront la finalisation et validation du document de stratégie de communication pour l'observatoire, et l'élaboration et la validation d'un plan de communication pour les 18 prochains mois.

Les principaux points ayant animé les échanges finaux ont porté sur :

L'intégration ou non de la stratégie de communication à l'OFAC : le projet BIOPAMA a une stratégie de communication propre à lui (unité graphique, site internet). Il faudrait que toutes les communications de l'OFAC concernant l'observatoire utilisent désormais la charte graphique de BIOPAMA. Chez l'OFAC il faut une porte d'entrée vers BIOPAMA et inversement.

Les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie : toutes les unités observatoire ont des unités de communication. Il faudra identifier les meilleures articulations possibles, mais pour le moment cela n'est pas inscrit en détail dans la stratégie.

La stratégie de renforcement des capacités (Ciss A., Domoina R., Consultants)

Un atelier sera consacré au renforcement des capacités dans le cadre de BIOPAMA.

La démarche pour élaborer les stratégies pour le renforcement de capacité a été présentée. Après une définition du mot capacité, des éléments du contexte et la stratégie elle-même a été présentée en deux axes (Axe Majeur et Axe Secondaire de la stratégie). Les détails de ces axes et des travaux sont présentés dans le compte rendu de la seconde réunion (13–14 Octobre, 2014).

Les principaux points ayant animé les échanges finaux ont porté sur :

- Le calendrier concernant la formation des outils est très important puisqu'il doit coïncider avec le calendrier de collecte de données.
- Le renforcement des capacités sera pour la formation continue mais également pour l'utilisation des outils BIOPAMA
- L'importance pour la pérennisation du système BIOPAMA d'impliquer tous les Master qui existent actuellement en Afrique de l'ouest et centrale en gestion des AP notamment :
- Le Master de l'ERAIFT : le RAPAC, en collaboration avec l'ERAIFT a recensé les formations en gestion des AP en Afrique centrale pour identifier les lacunes, et proposer un système LMD (Licence Maitrise Doctorat). Ainsi, vont-ils si possible monter un master en gestion des AP en 2015.
- Le Master en gestion des AP à Yaoundé et au Tchad
- Il existe des Master à l'UCAD, au Sénégal : Master GIDEL en gestion de l'environnement ; Master IUPA dans le domaine des ressources halieutiques ; Master de l'Institut des Sciences de l'Environnement. Un Master en gestion des AP est en train d'être développé à Dakar.
- Le PACEBCO a prévu des formations à l'utilisation des AP
- La nécessité d'identifier les programmes les mieux adaptés pour la gestion des AP car beaucoup de programmes veulent s'y consacrer.
- Le besoin de préciser la terminologie en matière de renforcement des capacités (niveau institutionnel, individuel ou systémique)
- Prévoir du matériel, dans le cadre notamment de la formation sur DOPA

5. COMMUNICATIONS : FONCTIONS DE L'OBSERVATOIRE – PLAN DE TRAVAIL

La feuille de route

La feuille de route concernant la phase de la mise en place de l'observatoire prévoit :

- La mise en place des mécanismes de gouvernance : positionnement institutionnel, comité de pilotage, comité scientifique

- La mise en place du mode de fonctionnement de l'observatoire : HUB de données et d'information, HUB de Réseautage et de Communication, Analyses et provision d'information, renforcement des capacités

Les tâches prioritaires jusqu'à la fin de la phase comprendront : l'établissement des structures institutionnelles et physiques d'ici mars 2015 (observatoire avec OFAC et avec UEMOA et lancement en Afrique de l'ouest, serveurs, accès internet et ressources humaines), et la collecte des formulaires jusqu'en février 2016 (consolidation, informatisation et finalisation des phases test).

Les principaux points ayant animé les échanges finaux ont porté sur :

- Le Rwanda et le Burundi font partie de l'OFAC donc l'observatoire couvrira également ces pays. Le problème sera de faire le lien avec le RAPAC qui ne travaille pas dans ces pays.
- La place de l'Etat dans le comité de pilotage : il sera représenté dans ce comité
- Le partage des informations sensibles : le partage augmentera la reconnaissance internationale et fournir des données de bonne qualité augmente la confiance de la communauté internationale

CLOTURE DES TRAVAUX

Avant la clôture des travaux et la lecture de la déclaration finale, il a été permis aux journalistes de poser des questions à l'assistance. Elles ont porté sur 3 points :

- La finalité de l'observatoire : il collectera les données et les mettra à disposition des décideurs à tous les niveaux (national, local...) afin qu'ils décident des urgences, et des priorités en fonction des problèmes identifiés
- Objectif de l'observatoire en tant qu'outil : c'est un outil pour identifier les lacunes, il permet également de voir où il faut renforcer les capacités. C'est aussi un outil pour attirer les financements
- Rôle des médias dans ce processus : le rôle des médias est important car ils doivent eux aussi se renseigner pour diffuser l'information de la façon la plus juste et professionnelle possible

La déclaration finale de l'atelier est en annexe de ce rapport

L'Union Européenne a remercié les participants pour le travail accompli au cours de ces deux jours de travaux, tout en rappelant les avancées qui se sont produites depuis l'atelier de Dakar.

Dans son mot de clôture de l'atelier, le Directeur de l'Environnement nous exhorte à opérationnaliser l'observatoire avec l'OFAC, en reconnaissant qu'il est difficile de collecter et traiter les données. Cet observatoire doit véritablement servir d'outil d'aide à la décision. Il rappelle la nécessité d'avoir un relai au niveau local/national pour l'observatoire. Enfin, il remercie les participants et partenaires techniques et financiers pour leur contribution à la réussite de cet atelier.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Nom	Organisation	Position	Pays
Amougou Didier	Facilitateur	Consultant	Cameroun
Sebastien Regnaut	IUCN	Protected Areas – PACO and WCA Africa BIOPAMA	Burkina Faso
Bora Masumbuko	IUCN	Chargée de programme	Burkina Faso
Nick Cox	IUCN	BIOPAMA manager	Suisse
Felicité Mangang	IUCN	Communications - PACO	Burkina Faso
Armel Badolo	IUCN	Assistant-PACO	Burkina Faso
Eva MOUZONG	IUCN	Communications - PACO	Cameroun
Lawrence Baya	IUCN	Protected Areas – PACO and WCA Africa BIOPAMA	Cameroun
Elie Hakizumwam	IUCN	Chargé Programme forêts Afrique Centrale	Cameroun
Etienne F .P. Kaisin	ICCN/KFW/GFA Consulting group	Coordinateur Programme Biodiversité Forêts	RDC
Jean Marc Garreau	IUCN	Coordinateur de programme - PACO	Burkina Faso
MAYAUX Philippe	DevCO / JRC	Chef secteur biodiversité et services écosystémiques	
Carlo Paolini	JRC/RAPAC	Consultant	Italie
Paolo Roggeri	JRC	JRC	Italie
Mbessa Constantin	ACFAP	Directeur Général	Congo
Carlos de Wasseige	OFAC	Regional coordinator	RDC
Florence Palla	RAPAC	Responsable Suivi Evaluation	Gabon
Cheick Tidiane Kane	UEMOA–PAPE	Coordinateur régional	Burkina Faso

Domoina Rakotobe	Consultante	IUCN BIOPAMA	Madagascar
Stephen Lawrence Peedell	EC-JRC	BIOPAMA Coordinator	Italie
Jomha Djossi Donald	COMIFAC	Expert en technologie informatique et développement de Base de Données OFAC	Cameroun
Sandra Ratiarison	RAPA	Expert en Aménagement et Valorisation des Aires Protégées	
Abibou Ciss	Consultant	IUCN BIOPAMA	Sénégal
CALAQUE Romain	WCS	Central Africa Regional Coordinator for policy programme support	Cameroun
Elise Mazeyrac	WCS	Directrice du CEDAMM	Gabon
Emma J. Stokes	WCS	Regional Advisor	Congo
SIEX Kirstin	WCS	Deputy Director Africa Program	USA
SMITH Vince	ZSL	DirCameroon	Congo
PENELON Alain	EFI	Senior Expert in Governance	Congo
Moussa Isaac	USFS	Coordonateur national USFS	Congo
Cyril Pelissier	WWF-DRC	Responsable Biomonitoring	RDC
Paul N'Goran Kouamé	WWF-CARPO	Regional Biomonitoring Coordinator	Cameroun
LANGUY Marc	WWF-CARPO	Regional Conservation Director	Cameroun
Ongaugrié Noual	CIRGL	Communication	
MULLEY Brad	WRI	Chief of Party, CARPE	RDC
François Hiol Hiol	OFAC/COMIFAC	Coordinateur	
RELIAT Nelly	GIZ	Responsable composante Gestion des Aires Protégées (PBF/GAP)	RDC
Sifa Nduire Cornelia	GIZ	Experte technique en économie de l'environnement	RDC
Benjamin Tchoffo	CARFAD	Director	Cameroun
Eric Forni	CIRAD	Coordinateur du projet DynAfFor	Congo

Tito de Morais, Luis Manuel	IRD LEMAR	Directeur de recherches	France
DIANSAMBU Makaanua Isaac	ERAIFT	Assistant permanent et Maître de stage	RDC
KAMGA Kamdem Sébastien Luc	RAPAC	Secrétaire Exécutif	Gabon
Joseph Tiébou	ECOFAC/RAPAC	Assistant Expert en Aménagement et Valorisation des Aires Protégées	Gabon
Chiambeng Ngeh Paulinus	TRAFFIC	Directeur Régional pour l'Afrique Centrale	Cameroun
POKEM Dany	CBFP	Communication Officer	
Moussa Isaac	USFS	Coordinateur	Congo
NZIGIYIMPA Leonidas	INECN	Conservateur Responsable des aires protégées du sud du Burundi	Burundi
Jeff Mapilanga	ICCN	Directeur Technique et Scientifique	RDC
N'lemvo Budiongo Paul	ICCN	Assistant technique et scientifique	RDC
Jean Paul KANDEVA	Forum des Organisations Non Gouvernementales pour la Conservation de l'Environnement en République Démocratique du Congo		RDC
Fulano Shariki Charly	ICCN	Chargé de Planification, Suivi-Evaluation	RDC
Zabiti Kandolo Gabriel	ICCN	Assistant de planification et suivi évaluation	RDC
Kapuku Mbombo John	ICCN	Chargé de l'Aménagement des Aires Protégées	RDC
Lumbuenamo Sinsi Raymond	ERAIFT	Professeur Titulaire de la chaire de Télédétection Optique	RDC
Basilio-Engonga OBAMA OYANA	Direction General des forêts et le reboisement / COMIFAC	Technicien à la Direction générale des forêts et de boisement / adjoint de la coordination national de la COMIFAC en Guinée équatoriale	Guinée Equatoriale

Luis Arranz	African Parks	Directeur PN Odzala Kokoua	Congo
Landreau Benjamin	RAPAC/ECOFAC	Consultant	
Busson François	EC /DevCo	Policy Officer Forest and biodiversity	Belgique
Koularambaye Koundja	Parc de Manda	Chargé Suivi Evaluation	Tchad
BANLONGAR Ndoassal	DPNRF	Conservateur du Parc de Manda	Tchad
Tsoh- Ikounga Henriette	CNREDD	Chef de la Cellule Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS/SESA)	Congo
Bintoungui Jean Paul	REDD+	Expert National sur les bénéfices multiples	Congo
NTOUGOU Omer	ANPN	Secrétaire exécutif adjoint	Gabon
BOUENGUE Jean Nestor	ANPN	Responsable Suivi-Evaluation	Gabon
Bongui Aste Serge	ACFAP	Gestionnaire des bases de données	Congo
MAMANG KANGA Jean Baptiste	CEEAC-ECOFAC	Expert Sous-Régional en Lutte Anti Braconnage	Gabon
MALUEKI Toko Erickson	ICCN	Directeur des Parcs, Domaines et Réserves	RDC
Ongangué Marcl	CIGL	Communication	
Roch Gervais Lauo	Radio Rurale Congolaise	Journaliste	Congo
Mongo Charles	MNTV	Journaliste	Congo
Christelle Ondongo	MNTV	Cameraman	Congo
Bienvenue Doungui	MN Radio	Journaliste	Congo
Nany the Talani	Terre Africa	Journaliste	Congo

Annexe 2 : Agenda

Vendredi 10 Octobre

Ouverture		
08.30 – 09.15	Introduction de l'atelier Bienvenue (François Hiol Hiol) Présentation des participants Objectifs de l'Atelier (<i>Sebastien Regnaut</i>)	
Session 1 : Ouverture et contexte		
09.15 – 9.45	Le programme BIOPAMA: où en sommes-nous ? Activités de la phase 1 et au-delà Fonctions de l'Observatoire pour le PTF Lien avec la Stratégie de Conservation de la faune africaine	Union Européenne Philippe Mayaux
09.45 – 10.00	BIOPAMA, un lien entre les actions de conservation pour une prise de décision prenant en compte tous les acteurs et les enjeux locaux et globaux.	UICN. Jean Marc Garreau
10.00 – 10.20	L'état du programme : Dakar 2013 et Ispra 2014	UICN – JRC. <i>P. Roggeri</i>
10.20 – 10.45	Pause.	
Session 2: Les Fonctions de l'Observatoire – Quelles données		
10.45 – 11.30	Les Systèmes d'information de référence régional (RRIS) BIOPAMA et sont soutien par DOPA	JRC. S. Peedell
• 11.30 – 11.45	Collecte de données de gestion - Introduction	RAPAC. F. Palla
11.45 – 12.30	Bilan de la phase-test au Gabon et en RDC	ANPN. Jean Nestor Boue ICCN. Jef Mapilanga
12.30 – 12.45	Interfaces d'encodage	OFAC. C. De Wasseige
12.45– 13.30	Questions/réponses sur la collecte des données mondiales et locales	Echanges
Déjeuner		
14.30 – 15.15	Les outils de collecte de données de terrain (SMART) et autres systèmes d'information régionaux (SCAEMP) Présentation des outils et liens avec BIOPAMA	WCS.
15.15 – 15.45	Contribution de l'UEMOA à L'Observatoire	UEMOA. C.T.Kane
15.45 - 16.15	Pause (en parallèle)	
16.15 – 16.40	Prochaines étapes: OBJECTIFS, acteurs, financements, calendrier	JRC. Paolo Roggeri
16.40 – 18.00	Questions – Réponses : Objectifs et services de l'Observatoire	BIOPAMA

Samedi 11 Octobre

Session 3 : Les fonctions de l'Observatoire – Quels utilisateurs		
8.00 – 08.15	Introduction des travaux de groupe	
08.15-10.00	TRAVAUX DE GROUPES MIXTES Modalités de contributions des producteurs de données : Gestionnaires locaux d'AP Organisations Non Gouvernementales de soutien Quels types de données pouvez-vous fournir Quelles modalités de partage, à quel rythme Quelles contraintes allons-nous rencontrer et comment les solutionner. Quelles contributions attendez-vous de l'Observatoire	
	TRAVAUX DE GROUPES MIXTES Bénéfices attendus et contribution possible pour : Décideurs locaux (sites de conservation –gestion) Décideurs nationaux (des agences/services en charge des AP aux ministres) Décideurs régionaux Partenaires techniques et financiers	
10.00 – 10.30	Pause	
10.30 – 10.45	Restitution des groupes Contributeurs	
10.45 – 11.00	Restitutions des groupes Producteurs	
11.00 – 12.00	Synthèse	
Déjeuner		
Session 4: Le fonctionnement de l'Observatoire – Gouvernance		
13.00 – 13.30	Le montage institutionnel proposé pour l'Afrique Centrale	
13.30 – 14.00	Mécanismes de gouvernance: comité de pilotage, comité scientifique, adhésion des institutions,	
14.00 – 14.30	Fonctionnement, liste des activités selon les TdR	
14.30 – 15.00	La Stratégie de Communication pour l'Observatoire	IUCN. F. Mangang, E. Mouzong
15.00 – 15.30	Débat	
Suite session 4 : Le fonctionnement de l'Observatoire – Suivi		
15.45 - 16.15	La stratégie de Renforcement des Capacités	UICN. A. Ciss
14.30 – 16.30	Vers un plan de travail pour 2015	
16.30-17.00	Conclusions	

Annexe 3 : TDR

I- Contexte

Dans les pays d'ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), la protection et l'utilisation durable des écosystèmes peuvent contribuer à atténuer la pauvreté et procurer des avantages dans des zones urbaines et communautés situées loin de l'aire protégée. Malheureusement, plusieurs pays de ces régions manquent des données adéquates et n'ont pas la capacité de planifier et de gérer de manière efficace leur système des aires protégées.

Les ressources naturelles de façon générale, et les Aires protégées spécifiquement, font face à de nombreuses menaces, il est nécessaire de surveiller ces menaces et d'observer leur évolution dans le temps, en utilisant les meilleurs outils et données pour que les décideurs puissent hiérarchiser les activités de conservation avec des ressources financières limitées.

Pour y remédier, le programme BIOPAMA (Biodiversité et Gestion des Aires Protégées), vise :

- la conservation de la diversité biologique
- l'utilisation durable des composantes de la diversité biologique et
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

BIOPAMA est une initiative du Secrétariat ACP financée par le 10^e Fond européen de développement et mise en œuvre conjointement par l'UICN, le Centre commun de recherche de la Commission européenne et l'Initiative pour APA gérée par la GIZ.

Deux composantes fortes de la gestion et de la protection à long terme de la biodiversité sont au cœur du programme BIOPAMA :

- une meilleure gestion des aires protégées et
- le renforcement des capacités pour l'utilisation durable et la valorisation de la biodiversité locale.

BIOPAMA est une initiative unique combinant la meilleure information disponible sur la biodiversité dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) avec le développement des capacités afin de renforcer la gestion des aires protégées pour le bénéfice de la nature et des sociétés humaines.

II- Justification

L'objectif du programme BIOPAMA est de mettre en place un **Observatoire** de données sur les aires protégées d'Afrique centrale et occidentale pour renforcer les prises de décision pertinentes dans le domaine de la conservation. La mise en place de cet observatoire sera accompagnée de **renforcement de capacités** destiné aux décideurs (utilisateurs des données) et aux fournisseurs de données.

Ainsi, BIOPAMA établira un Observatoire régional pour les Aires Protégées en Afrique centrale et occidentale. Cet Observatoire sera mis en œuvre en Afrique centrale en collaboration avec l'Observatoire pour les Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et en Afrique Occidentale avec la Direction de l'environnement et des ressources en eau de l'Union Monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest (DERE-UEMOA).

L'Observatoire facilitera l'apport d'informations et de données pertinentes pour aider à une meilleure classification par ordre de priorité et de prise de décisions, des échanges de supports de connaissances et compétences, un partenariat avec les institutions existantes ainsi que la construction d'une capacité régionale à même de supporter l'utilisation de données et d'informations pour soutenir les politiques et la prise de décision.

A cet effet, l'atelier de Brazzaville permettra :

- de discuter de manière plus approfondie des modalités de mise en place de l'Observatoire, de son Comité de pilotage, des dimensions institutionnelles et de l'interaction avec les différentes agences nationales des APs et avec les différentes APs ;
-
- d'adresser les aspects liés à la validation de l'information et à l'analyse des information "pré-analysées" par des groupes de spécialistes dûment mandatés de manière à permettre à l'Observatoire de produire des données de référence et agréées et, l'élaboration des outils d'aide à la décision (DSS) pour les différentes catégories d'utilisateurs.
-

III- Objectifs et résultats attendus

Objectif global

Formaliser la mise en place de l'Observatoire BIOPAMA pour les régions d'Afrique centrale et occidentale.

Objectifs spécifiques

1- Présenter certains outils aux propriétaires et utilisateurs des données

2- Échanger sur les documents suivants liés à l'Observatoire :

- TDRs
- Stratégie de renforcement des capacités destinée aux décideurs (utilisateurs des données) et aux fournisseurs de données

3- Recueillir les feed back des participants sur :

- le rôle et le fonctionnement de l'Observatoire
- les stratégies de communication et de suivi et évaluation

4- Éclaircir le rôle de l'Observatoire

5- Échanger sur la composition du Comité de Pilotage

Résultats attendus

- Validation des documents suivants liés à l'Observatoire:
- TdRs

- Stratégie de renforcement des capacités,
 - Stratégies de communication et de suivi-évaluation
-
- Compétences et expériences partagées entre les différents acteurs
 -
 - Engagement des participants vers une contribution active à l'Observatoire
 -
 - Soutien des parties prenantes au fonctionnement de l'Observatoire en le liant aux bases de données et Observatoires existants.
 -
 - Consensus sur la composition du bureau du Comité de Pilotage

IV- Approche

L'animation de l'atelier sera assurée par un facilitateur bilingue et les travaux se dérouleront en français et en anglais, avec une traduction simultanée. Constitués de présentations en plénière, suivies de discussions, les travaux seront basés sur les expériences passées et en cours de gestion de bases de données sur la biodiversité et les aires protégées dans la région. Les échanges permettront d'aboutir aux résultats spécifiques souhaités.

Aussi, les discussions devront porter sur :

- la conception et le développement du Biopama Reference Information System ;
- l'intégration/récupération des différentes données déjà existantes auprès d'autres bases de données et les modalités de participation des différents bénéficiaires et contributeurs ;
- le rôle de l'Observatoire en matière d'appui à la composante "Renforcement des capacités" du projet Biopama ;
- les stratégies de communication et de suivi-évaluation.

V- Participants

L'atelier réunira **une cinquantaine de participants**, représentant les institutions susceptibles d'utiliser ou de fournir des données à l'Observatoire : institutions sous-régionales de gestion des aires protégées ; institutions supranationales de gestion de la biodiversité ; ONG ; réseaux ; institutions nationales et sous-régionales de gestion de base de données sur la biodiversité et les aires protégées ; institutions de recherche et/ou de formation dans le domaine de la conservation.

VI- Date et lieu

L'atelier régional BIOPAMA se tiendra à Brazzaville, au Congo, les 10 et 11 Octobre 2014 et sera adossé à la réunion du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC) organisé par la facilitation Américaine dans la même ville du 7 au 9 octobre 2014 et sous l'égide de la COMIFAC. La salle où se dérouleront les travaux sera communiquée ultérieurement.

VII- Agenda (Points à aborder)

- Progrès réalisés depuis l'atelier de Dakar (février 2013)
- Résultats de la phase test de collecte des données

- TDRs de l'Observatoire
- Stratégie de renforcement des capacités
- Stratégie de communication et partage des connaissances (échange des données) : outils disponibles et fonctionnels, potentiels outils, acteurs, cibles, partenaires, approches, ...
- Stratégie de suivi évaluation
- Aspects légaux liés à la mise en place de l'Observatoire

Annexe 4 : Résultats des travaux de groupe

<ul style="list-style-type: none"> Producteur des Données (EN TROIS GROUPE : PG1, PG2, PG3) 	
Representant	<p>PG1: Banlongar Ndoassal (DPNRF), Joseph Tiebou (ECOFAC), Bongui Aste Serge (ACFAP), Tsoh-Ikouna Henriette (CNREDD), Bintoungui Jean-Paul (REDD+ Congo), Luis Tito de Morais (Chercheur IRD/IUEM), Fulano Shariki Charly (ICCN)</p> <p>PG2: Carlos Dewasseige(OFAC), Koularambaye julien(Chargé Suivi Evaluation - Tchad), Domoina Rakotobe(Consultante/IUCN BIOPAMA), Paul N'lemvo(ICCN), Kapuku John(ICCN), Issac Diansambu(ERAIFT), Smith Vince(ZSL), Leonidace(INECN), Nelly Reliat(GIZ), Jean Nestor Bouengue(ANPN), Etienne Kaisin(ICCN/KFW/GFA Consulting group)</p>
TYPES DE DONNEES A FOURNIR POUR L'OBSERVATOIRE :	<p>PG1 : climatique inventaires, suivi écologique (états de référence, tendances), limnologie, plan de gestion, Business plan, dans le plan de gestion, agricoles et pastorales, fronts agricoles, exploitations minières et forestières, braconnage, habitations illégales, présence de groupes armés, présence de tourisme, mode de vie des populations dans et autour de l'AP, shapefiles, Inventaires forestiers, suivi de la faune, application des plans de gestion des AP, bénéfices des AP pour les prenantes, Données sur émission et absorption du carbone, Etats et suivis d'AMP</p> <p>PG2 : Synthèse annuelle, menace, biodiversité, éco-systémiques, gestion, partenariat, ressourcés</p> <p>PG3 : Données traitées (indice d'abondance/densité, présence/absence + plan d'échantillonnage), Données traitées (diversité, couverture de sol, état d'habitat + plan d'échantillonnage), Météo, Effectifs, Superficie, Montant, Revenu de la population (venant des activités alternatives), Quantité séquestré, niveau de prélèvement en ressources, Indice d'activité humain (selon l'AP).</p>
DONNEES LES PLUS DIFFICILES A FOURNIR	<p>PG2 : d'inventaire de faune, L'évolution des habitats, services éco systémiques, changements de couvert du sol, données financières, lutte anti braconnage, liste rouge l'UCN, tourisme, changements climatiques, manque des recherché, documentation pas disponible, secteurs non encore développés, non maitrise de certains thèmes</p>
MECANISMES DE COLLECTE DES DONNEES	<p>PG2 : Types de Protocol, Protocole de collecte, Guide (producteur et utilisateur), point focal formulaire dans chaque Aire protégées, Processus de validation</p>
Quelles en seraient les modalités de partage ?	<p>PG1 : Via les administrations centrales, Embargo de 2 ans, Les administrations centrales doivent pouvoir garder une maîtrise de l'information à transmettre.</p> <p>PG2 : Aspect juridique, information sensible, information financière, changement d'occupation des sols, limité de gestion de certaines Aires protégées, les effectifs des militaires et les types d'armes utilisés dans les AP .</p> <p>PG3 : Formulaire en ligne / champs standardise, formulaire en ligne / champs standardise, SMART.</p>
Droits d'utilisation	<p>PG1 : Selon conventions, libres au bout de 2 ans.</p> <p>PG3 : Reserve aux partie-prenantes avec citation des auteurs / pour les méta-analyses, notification aux auteurs et option d'être implique dans le processus, localisation des quelques espèces (rhino, éléphant, etc etc), réserve aux services spécialise (pas public)</p>
À quelle échéance et à quel rythme ?	<p>PG1 : Inventaires : 3-4-5 ans, suivi permanent, données limnologiques saisonnières, dès apparition, 2 ans, Le formulaire doit être actualisé tous les 6 mois et transmis au niveau central pour transmission à l'observatoire</p>

	PG3 : Continu/Après quelle inventaire, annuel, contexte
Quelles contraintes pensez-vous que nous allons rencontrer ?	<p>PG1 : financement des activités de terrain, dans la majorité des sites il y a un fort taux de renouvellement du personnel et donc le problème de RdC sera récurrent (idem au niveau central). Ceci ne s'applique forcément à tous les pays, mais est à prendre en compte au niveau global, encore au stade de la mise en place des outils, fonctionnement par projets</p> <p>PG2 : Séparer dans le formulaire les impacts des effets parce que les impacts sont trop difficiles à évaluer sur la base annuelle mais acceptable sur la base de cinq, qualité et la fiabilité des données sur le terrain.</p> <p>PG3 : Manque d'harmonisation des méthodologies, fiabilité des données, budgétaire, manque d'équipement, données sensibles, précision sur le niveau de gouvernance, l'AP doit préciser les activités humaines pertinentes. Si on veut comparer entre les aires protégées il faut standardiser les méthodologies (donc, ça va limiter l'utilisation des données de patrouilles), ressources humaines.</p>
En retour, quelles contributions attendez-vous de l'Observatoire	<p>PG1 : Harmoniser les outils de transmission des données au niveau des sites, nécessité de maintenir une mémoire de l'information auprès d'une cellule centrale qui devra être pérenne, Mise à disposition de l'administration centrale et des sites d'images satellitaires avec matériel informatique et logiciels de traitement et RdC, Réciprocité d'accès.</p> <p>PG2 : Renforcement de capacités (formation et financement), guide d'utilisation détaillé y compris terminologie unique, validation de limite des shapefiles des AP.</p>
Avez-vous des suggestions pour y apporter des solutions ?	<p>PG1 : Nécessité d'une convention nationale qui décrive précisément quelles informations doivent être transmises, Former des binômes à chaque niveau afin de pallier les départs de personnes en maintenant une continuité,</p> <p>PG3 : Standardiser les méthodologies, formation des personnel, appui financière, installer les poste météo dans les AP, évaluation indépendant, formation des personnel, appui en équipement, accès contrôle, partenariat avec les experts/universités,</p>
Comment pensez-vous interagir avec l'observatoire ?	<p>PG1: Mise en place d'un observatoire REDD indépendant à lier avec Biopama, convention, participation de chercheurs au réseau et à la formation, Plate-forme d'échanges de type réseau social plus dynamique qu'un site</p> <p>PG3 : Cycle de transfert d'information</p>
Précisez le type de résultats vous souhaitez voir	<p>PG1 : Statistiques, outils et indicateurs spatialisés relatifs à l'AP (taux de couverture végétale, points sensibles, cartes de fréquentation par les espèces), outils permettant de comparer les dispositifs mis en place dans un site aux meilleures pratiques mises en place ailleurs. Outils permettant de mieux valoriser les AP en termes économiques pour mieux justifier les coûts associés au maintien et renforcement des AP, mise en évidence des activités entreprises au niveau des sites, des difficultés rencontrées et des moyens pour y pallier, collaborations scientifiques, que l'observatoire soit un levier pour accéder à d'autres projets et sources de financement une fois les faiblesses identifiées.</p> <p>PG3 : Analyses des tendances regionales, changes d'expérience/leçons apprises, Les données qui ne sont pas disponibles au niveau de l'AP (ex. Télédétection, incendies), Rapport annuel sur le pays de l'état de conservation.</p>
Questions : Observations	<p>PG1 : La transmission doit se faire par l'administration centrale, mais la consultation de l'observatoire sera directe, le guide d'orientation pour l'utilisation du formulaire est déjà une forme d'harmonisation</p> <p>PG2 : Les modalités de remontée des informations au niveau de BIOPAMA?</p>

<ul style="list-style-type: none"> Utilisateurs des Données-Services attendus de l'Observatoire (EN TROIS GROUPE : UG1, UG2, UG3) 	
Représentant	<p>UG1: Bora Masumbuko (UICN), Elise Mazeyrac (WCS), Sifa Nduire Cornелиe (GIZ), Jeff Mapilanga (ICCN), Jean-Marc Garreau (UICN), Florence Palla (RAPAC- Rapportage)</p> <p>UG2: Décideur local (site de conservation/gestion), Décideur national (agence/service ministériel), Décideur régional, Partenaire technique et financier, etc. etc.</p>
Considérations générales :	<p>UG3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de données sont générées et peu d'entre elles sont réellement sensibles: a priori beaucoup de données pourraient être partagées Observatoire: considéré comme un outil au service des Etats; doit être proche d'eux et du terrain pour que cela facilite les interactions / influence la gestion; service de proximité à confier à une institution reconnue par les institutions utilisatrices / représentative; doit être une structure pérenne qui permette de suivre des évolutions dans le temps; doit faciliter le partage des données; doit fournir des données qui soient validées par les acteurs et servent de référence nationale Administration Nationale: privilégie le partage des informations qui, une fois mutualisées, serviront à la gestion (e.g. planification); l'observatoire doit principalement et directement aider à la gestion des sites et du réseau national (intérêt premier); difficultés d'identification des besoins par rapport aux missions - notamment institutions sous-régionales, société civile => méconnaissance de ce qu'implique la gestion des aires protégées; Problème de capacité d'interprétation des informations en termes de gestion et pour la communication [Note : Besoins de formation]; manque d'accès aux informations basiques (e.g. surface des AP); manque d'informations fiables /validées par les acteurs.
En retour, quelles contributions attendez-vous de l'Observatoire	<p>UG1: Répondre à des questionnaires, fournir de l'information sur nos activités, nos partenaires (annuellement), faciliter la fourniture et la validation des données.</p>
Précisez le type de résultats vous souhaitez voir ou avoir accès	<p>UG1: Amélioration de la gestion, plaidoyer, visualisation de la partie contexte (couches de base à différentes échelles), synthèses nationales et régionales de l'efficacité de gestion, tableau de bord pour prioriser les actions, renforcement des capacités au niveau du terrain et central en interprétation des outils de visualisation, analyses des données pour aider à la planification et à la priorisation des activités à financer, cartographies sur les menaces; requêtes; un état des Aires Protégées (tous les 5 ans)</p>

	<p>UG2: Efficacité de la gestion globale pour le site, évolution de la faune, du couvert végétal, présence de feux de brousse, conflits entre populations et gestionnaires, conflits entre populations et gestionnaires, efficacité de la gestion globale au niveau de chaque site par pays et au niveau régional (complexes transfrontaliers), divers impacts par pays et par zone de travail, tendances par pays et par zone de travail, efficacité de la gestion globale au niveau de chaque pays et au niveau régional, divers impacts sur la conservation de la faune et du couvert végétal, tendances des évolutions, rapports importants pour les conventions internationales, efficacité de la gestion globale, prévisions sur les ressources (humaines, financières, matérielles), état des impacts, état des tendances, efficacité de la gestion globale, divers Impacts, conflits entre populations et gestionnaires, efficacité de la gestion globale, divers impacts par site, conflits entre populations et gestionnaires, efficacité de la gestion globale du projet, divers impacts par zone d'étude (AP et zone de projet), tendances des populations par zone d'étude et par AP.</p> <p>N/B 1: Le groupe à proposé les types de information spécifique - radar, graphiques, cartes, valeurs, tableaux etc.</p> <p>N/B 2 : Le groupe à proposé les formats de information – image, PDF, fichiers exportables.</p>
Contributions possibles en tant qu'utilisateurs	<p>UG1: Répondre à des questionnaires, fournir de l'information sur nos activités, nos partenaires (annuellement), faciliter la fourniture et la validation des données.</p>
Bénéfices attendus pour votre organisme	<p>G1 : Besoin de visualisation et interprétation avec accompagnement pour améliorer la gestion de l'AP, réactivité à des requêtes spécifiques (alertes), solutions qui sont mises en œuvre (projets, acteurs, financements, etc), visualisation nationale de l'efficacité de gestion des AP, l'identification des problèmes et des priorités, les changements dans le temps pour la biodiversité et le bien-être humain (impacts dans le temps), la pro-activité de l'observatoire.</p> <p>UG2 : Outils de rapportage au niveau du site - gestionnaire (Contexte, Planification, Processus, Résultats, Impacts), outils de rapportage national (Contexte, Intrants, Résultats, Impacts), outils de rapportage au niveau régional, rapportage vers les institutions internationales, amélioration de la gestion, communication interne, communication externe, sensibilité de l'information, plaidoyer, présentations vers les populations; bailleurs de fonds (Impacts).</p>

Annexe 5 : Déclaration finale

Lancement de l'Observatoire Régional pour les Aires Protégées et la Biodiversité

🌀 Déclaration Finale 🌀

Nous, participants à l'atelier de lancement de l'Observatoire Régional pour les Aires Protégées et la Biodiversité en Afrique Centrale et de l'Ouest qui s'est tenu à Brazzaville les 10 et 11 octobre 2014, provenant d'institutions nationales et régionales en charge des aires protégées, d'institutions partenaires techniques et financières :

- Ayant pris connaissance de la structure du futur système régional d'informations de référence, dérivé de l'Observatoire Digital des Aires protégées, reconnaissons sa complémentarité avec les observations obtenues à partir du terrain.
- Appréciant très fortement le développement des formulaires de contexte et d'efficacité de gestion, reconnaissons leur utilité pour les gestionnaires d'aires protégées et les services nationaux, ainsi que l'utilisation des indicateurs synthétiques pour les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers.
- Ayant pris connaissance des résultats du test dans 7 aires protégées du Gabon et de la RDC, encourageons l'équipe du projet BIOPAMA à poursuivre cette collecte de données sur un grand nombre d'aires protégées d'Afrique Centrale et de l'Ouest, représentatives des différents écosystèmes et des pays de la région, et de mettre à disposition des partenaires impliqués les moyens humains et matériels suffisants pour cette collecte.
- Avons travaillé à l'identification détaillée des bénéfices attendus des produits de l'Observatoire par les différentes catégories d'utilisateurs (services nationaux et régionaux, partenaires financiers, société civile) et aux contributions potentielles des différents producteurs d'informations.
- Recommandons que les produits de l'Observatoire soient adaptés aux prises de décisions aux niveaux régional, national et local (aire protégée).
- Ayant pris connaissance du contexte institutionnel régional, recommandons que le projet BIOPAMA appuie la partie « Biodiversité et Aires Protégées » de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) de la COMIFAC, en collaboration avec le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et demandons à celle-ci d'inclure cette dimension dans l'étude d'opérationnalisation de l'OFAC qui doit être prochainement lancée.
- Accueillons avec bienveillance la proposition de gouvernance de l'Observatoire s'appuyant sur les structures de l'OFAC et élargie à des partenaires-clés de la biodiversité, comme le RAPAC, un représentant des agences nationales en charge des aires protégées et les ONGs internationales.
- Recommandons que dans la phase-pilote de l'Observatoire pendant les 18 prochains mois les activités relatives à l'Afrique de l'Ouest soient portées par l'OFAC, à travers une étroite collaboration entre la COMIFAC et l'UEMOA et que les structures de gouvernance de l'OFAC soient temporairement adaptées.
- Ayant pris connaissance de la stratégie de communication pour l'Observatoire, l'accueillons favorablement et recommandons des références et liens croisés avec l'OFAC.

- Encourageons les participants de l'atelier sur le renforcement des capacités des 13 et 14 octobre prochains à établir une stratégie claire adaptée aux besoins de collecte et d'utilisation des informations.